

Devenir éco-citoyen?

À Limoges Métropole, tout est mis en place pour que les habitants puissent préserver l'environnement, à travers leurs actions du quotidien.

Favoriser la mobilité décarbonée

Afin de réduire la pollution sur son territoire, Limoges Métropole encourage les **déplacements doux**, comme le **vélo** ou les **transports en commun**.

Si vous n'avez pas de vélo, vous pouvez contacter le service de location **V'LiM** pour vous déplacer au sein des 20 communes du territoire. Avec une flotte de **vélos classiques et électriques**, vos déplacements seront rapides et doux.



[Consultez le service V'LiM](#)

Concernant les transports urbains, le réseau de transports **STCLM** met à votre disposition **37 lignes de bus** pour voyager dans toute la Communauté urbaine. Engagée depuis de nombreuses années pour la protection de l'environnement, la STCLM vous propose des **transports de plus en plus écologiques**, avec de nombreux **véhicules électriques**.



En savoir plus sur [le réseau de transports urbains \(http://www.stcl.fr/\)](http://www.stcl.fr/)

Réduire ses déchets

Devenir éco-citoyen commence par bien **réduire ses déchets**. Pourquoi? Parce qu'en 40 ans, la production de

déchets ménagers a doublé et l'environnement en souffre. Alors, comment faire pour réduire ses déchets?
Boire plus souvent l'eau du robinet, utiliser des produits durables, bannir le plastique, jeter moins en triant mieux, composter, privilégier des produits aux matériaux recyclables...
Engagée dans la prévention des déchets depuis 2005, Limoges Métropole aide ainsi les habitants à réduire leurs déchets.



Comment réduire ses déchets ?

Préserver notre système d'assainissement des eaux usées

Le réseau d'assainissement de Limoges Métropole se compose de 1789 km de canalisations, ponctuées par 84 "postes de relèvement" qui permettent de faire remonter les eaux usées pour les acheminer à la station d'épuration de Limoges.

Chaque année **140 tonnes de déchets** sont collectées et éliminées :

- > des lingettes désinfectantes, ou des cotons tiges jetés dans les toilettes qui ne se décomposent pas comme le papier toilette,
- > des déchets jetés par négligence ou ignorance sur la voie publique, comme par exemple les papiers, mégots, bouteilles et **dernièrement les masques jetables que nous portons au quotidien.**

Ces déchets nuisent au bon fonctionnement des réseaux et des stations en obstruant les conduites et les pompes, induisant une augmentation des coûts de maintenance et générant **un risque de pollution des milieux naturels.**

La crise sanitaire ne doit pas nous faire oublier de préserver notre système d'assainissement des eaux usées, et donc notre environnement, avec un simple geste civique et solidaire, un geste éco-citoyen. «**Jetez vos masques et lingettes dans la poubelle !**»

Recenser les espèces du territoire

Pour devenir éco-citoyen, vous pouvez aussi participer à la préservation des espèces qui vous entourent. Avec l'application **Nature Sauvage**, lancée par Limoges Métropole, vous pouvez **recenser les espèces que vous voyez autour de vous**, dans votre jardin, un parc, une forêt, etc. Les informations ainsi recueillies permettent de mieux comprendre la répartition des espèces sur notre territoire et facilitent la mise en œuvre d'aménagements respectueux de la biodiversité.



Découvrir l'application Nature Sauvage (<http://www.limoges-metropole.fr/fr/services/application-nature-sauvage>)

Investir dans les énergies renouvelables

L'**énergie solaire** permet de réduire son impact énergétique. Eau, éclairage, chauffage: vous pouvez passer à l'énergie solaire si votre maison le permet. Pour cela, il faut vérifier que votre **toiture est propice à recevoir des panneaux solaires**. Un **cadastre solaire numérique** a été créé dans ce but. Vous y trouverez des informations nécessaires sur le potentiel en énergie solaire de votre toiture, la rentabilité économique de l'installation, des conseils pour les démarches à suivre.



[Le cadastre solaire de Limoges Métropole \(https://limoges-metropole.cadastre-solaire.fr/\)](https://limoges-metropole.cadastre-solaire.fr/)

Isoler son logement

Autre démarche éco-citoyenne: bien isoler son logement. Mieux isoler permet de **réduire les émissions de gaz à effet de serre**, mais aussi de **réduire sa consommation énergétique**. Pour vous aider dans ces démarches d'isolement, vous pouvez vous diriger vers le **Guichet Habitat Énergie**. Conseils, informations, accompagnement, aide...: des conseillers sont là pour vous apporter leur expertise. Faire appel à ce service va **simplifier vos démarches** d'isolation de logement.



[Contacter le Guichet Habitat Énergie \(http://habitat-energie.limoges-metropole.fr/\)](http://habitat-energie.limoges-metropole.fr/)
